

Commission Locale de l'Eau du SAGE Loir

Le vendredi 6 septembre 2013 à Vendôme

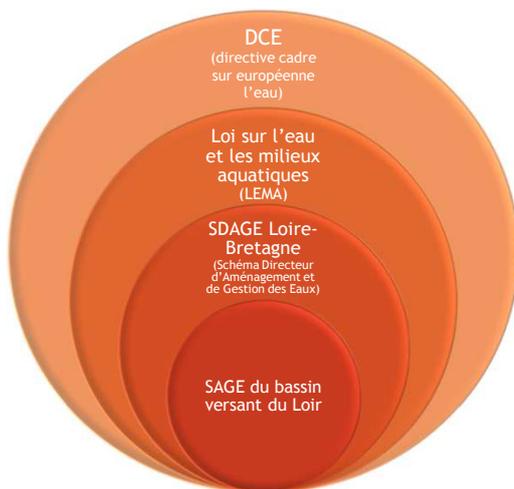


Ordre du jour - CLE du 06/09/2013

- ▶ Rappel : Qu'est ce qu'un SAGE ?
- ▶ Information concernant le renouvellement de la CLE
- ▶ Rapport d'activité de la CLE - année 2012 (pour validation)
- ▶ Présentation du projet de SAGE Loir (pour validation)
- ▶ Présentation de l'évaluation environnementale (pour validation)
- ▶ Information sur les prochaines étapes : consultation /enquête publique

Rappel : Qu'est ce qu'un SAGE ?

► Les fondements réglementaires



Echelle européenne :

- Fixe le cadre pour la gestion de l'eau
- Objectifs de résultats (bon état des eaux)



Echelle nationale :

- Traduction de la DCE
- Précise et renforce la portée des SAGE



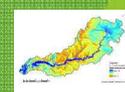
Echelle hydrographique :

- Décentralisation de la politique de l'eau
- Intégration des objectifs DCE



Echelle locale :

- Outil de mise en œuvre de la DCE
- Déclinaison du SDAGE Loire-Bretagne



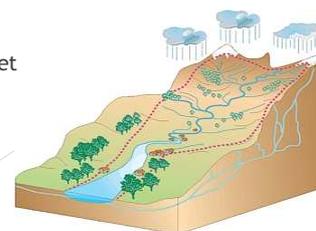
Rappel : Qu'est ce qu'un SAGE ?

► Un document de planification prospective :

- Recherche d'un équilibre durable entre satisfaction des usages et préservation de la ressource en eau et des milieux aquatiques
- Opportunité de reconnaître les enjeux locaux et de les faire valoir à travers des mesures adaptées
- Définition d'objectifs généraux d'utilisation, de mise en valeur et de protection qualitative et quantitative des ressources en eau et milieux associés

► Un territoire cohérent : le bassin versant

- Unité géographique correspondant au territoire délimité par les lignes de crêtes, et où toutes les eaux s'écoulent vers un exutoire commun en suivant la pente naturelle des versants
- Périmètre défini par arrêté inter préfectoral du 10 juillet 2003



Rappel : Qu'est ce qu'un SAGE ?

► Le bassin versant du Loir



Rappel : Qu'est ce qu'un SAGE ?

► Une démarche concertée

La **Commission Locale de l'Eau** est l'instance de concertation et de décision en charge de l'élaboration du SAGE, de sa mise en œuvre et de son suivi.

Représentative de l'ensemble des acteurs du bassin versant, elle est composée, pour le bassin du Loir, de 72 membres répartis de la manière suivante :



- représentants des **collectivités territoriales** (pour 50% au moins),
- représentants des **usagers** (pour 25% au moins),
- représentants de **l'Etat et de ses Etablissements publics** (pour 25% au plus)

La composition de la CLE est définie par arrêté du préfet coordonnateur. Elle est renouvelée tous les 6 ans.

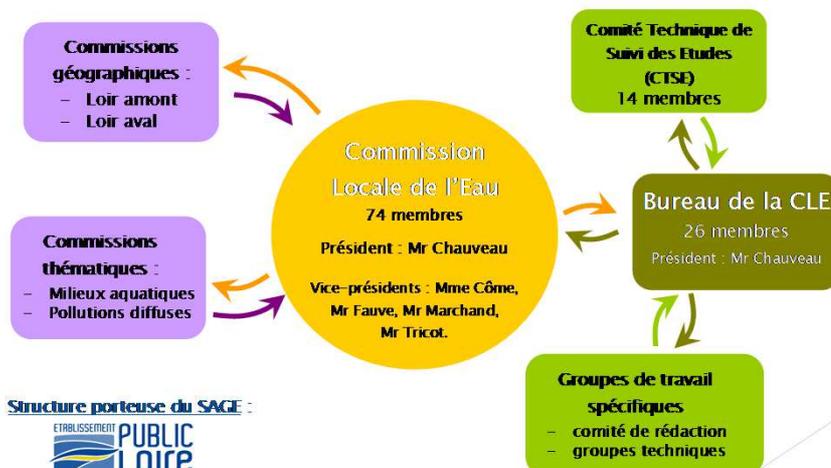
Mise à jour de l'arrêté inter préfectoral de composition de CLE (collège des élus)

► Nouveaux membres - Arrêté du 29/08/2013

TITRE	NOM	PRENOM	FONCTION
Monsieur	TRICOT	Jean-Paul	Adjoint au maire du Lude
Monsieur	RIVIERE	Jean-Michel	Adjoint au maire de Château-du-Loir
Monsieur	LASSCHAEVE	Marc	Président de la communauté de communes du Bassin Ludois
Madame	MARQUET	Elisabeth	Vice-présidente de la Communauté de communes du Loir
Monsieur	ROGER	Pierre	Maire de Montoire-sur-le-Loir
Madame	FATIMI	Sandrine	Conseillère municipale de Cloyes-sur-Loir
Monsieur	MERCUZOT	Bernard	Maire d'Alluyes
Monsieur	MARTIN	Patrick	Maire de Mottereau
Monsieur	MANCEAU	Jean-François	Maire de Magny
Monsieur	GUERIN	Yves	Représentant du PNR du Perche

L'élaboration du SAGE Loir

► Organisation et méthode de travail



Une mobilisation constante autour du SAGE

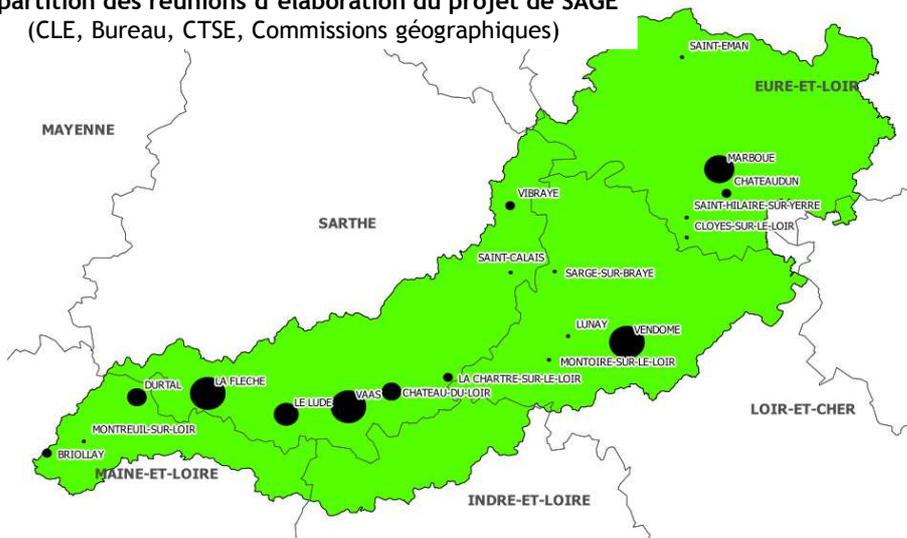
Depuis 2005 :

- 20 réunions de CLE
- 26 réunions de Bureau
- 10 commissions géographiques ou thématiques
- 17 comités techniques
- 7 forums des élus
- 3 rencontres thématiques
- ...



Une mobilisation constante autour du SAGE

Répartition des réunions d'élaboration du projet de SAGE (CLE, Bureau, CTSE, Commissions géographiques)



- ▶ Une répartition territoriale équilibrée
- ▶ Volonté de toucher un maximum de personnes sur l'ensemble du territoire
 - ▶ Plus 450 personnes associées à l'élaboration
 - ▶ Près de 150 élus mobilisés (participation à au moins une réunion du SAGE)

Rapport d'activité de la CLE - année 2012



- ▶ Conformément à l'article R.212-34 du Code de l'environnement :
 - ❖ Rédaction d'un rapport annuel des travaux, orientations, résultats et perspectives de la CLE
 - ❖ Rapport adopté par la CLE en séance plénière puis transmis aux Préfets concernés et au Comité de bassin Loire-Bretagne
 - ❖ En phase de mise en œuvre, rapport permettant d'assurer un bilan du SAGE et de l'état des masses d'eau (cf. tableau de bord)

Rapport d'activité de la CLE - année 2012



- ▶ Organisation du document :
 1. Etat d'avancement de la procédure
 2. Réunions
 3. Etudes
 4. Avis de la CLE
 5. Communication
 6. Budget et financement

Remarques éventuelles avant le 21 septembre 2013